



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission

Procès-verbal de la séance du 2 juin 2014

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 80-20140603

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU LUNDI 2 JUIN 2014	1
ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE	1
ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE.....	2

Séance du lundi 2 juin 2014

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 2 juin 2014)

Membres présents :

M. Bérubé (Matane-Matapédia)
M. Boucher (Ungava)
M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
M. Fortin (Sherbrooke)
M. Lemay (Masson)
M. Merlini (La Prairie)
M. Ouellette (Chomedey)
M. Ouimet (Fabre)
M^{me} Roy (Montarville)

Autre député présent :

M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis), président de l'Assemblée nationale

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 33, M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) déclare la séance ouverte.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M. Fortin (Sherbrooke) propose :

QUE M. Ouimet (Fabre) soit élu président de la Commission des institutions.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Ouimet (Fabre) élu président de la Commission des institutions.

M. Ouimet (Fabre) prend ses fonctions à la présidence.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

M. Bérubé (Matane-Matapédia) propose :

QUE M. Lisée (Rosemont) soit élu vice-président de la Commission des institutions.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Lisée (Rosemont) élu vice-président de la Commission des institutions.

À 15 h 36, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Anik Laplante

Original signé par

Gilles Ouimet

AL/vb

Québec, le 2 juin 2014